

Historical Papers Communications historiques



La crise sous Craig (1807-1811) : nature des conflits et historiographie

Jean-Pierre Wallot

Volume 2, Number 1, 1967

Ottawa 1967

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/030668ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/030668ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

The Canadian Historical Association/La Société historique du Canada

ISSN

0068-8878 (print)

1712-9109 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Wallot, J.-P. (1967). La crise sous Craig (1807-1811) : nature des conflits et historiographie. *Historical Papers / Communications historiques*, 2(1), 59–74.
<https://doi.org/10.7202/030668ar>

All rights reserved © The Canadian Historical Association/La Société historique du Canada, 1967

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

LA CRISE SOUS CRAIG (1807-1811) : NATURE DES CONFLITS ET HISTORIOGRAPHIE

JEAN-PIERRE WALLOT

Le gouverneur Sir James Craig est l'un de ces « méchants » indispensables à notre histoire. Sans lui, combien de problèmes ne pourrait-on escamoter ! Des historiens brandissent son « règne de la terreur » pour justifier les assauts du parti canadien contre la tyrannie de la clique du Château Saint-Louis, des assimilateurs et des accapareurs. D'autres le décorent du titre posthume et absurde de créateur du nationalisme canadien-français. Un certain nombre, enfin, lui imputent au moins une large part des responsabilités dans les disputes qui échauffent le Bas-Canada. Notre dessein ¹ n'est pas d'exonérer ou d'accabler un personnage d'ailleurs assez peu étudié. Il se situe à un autre niveau : celui d'inventorier l'historiographie relativement à son gouvernement ; d'en récapituler brièvement certains faits essentiels ; de décanter enfin une vue aussi cohérente que possible des conflits qui l'ont ponctué.

I

En général, ni les historiens canadiens-français ni les canadiens-anglais n'ont admis l'une des deux principales constatations ² du rapport Durham : la collision inévitable, dans le Bas-Canada, de deux « races » ou nations pour la suprématie sur ce même territoire ³. Pareil aveu comporterait peut-être trop d'implications, même et surtout pour le présent. Qu'ils fassent remonter les querelles à l'administration de Craig ou, rarement, plus tôt, presque tous mettent en scène une opposition (a) entre deux systèmes de valeurs ou prétendues « philosophies » de la vie — la française d'une part, catholique et conservatrice, idéaliste et acapitaliste, individualiste, rurale et féodale, donc « *d'ancien régime* », et l'anglaise de l'autre, protestante et libérale, capitaliste et matérialiste, entreprenante, dynamique et « moderne » (v.g. McArthur, Creighton, Lower, Ouellet) ; (b) entre divers groupes sociaux — les fonctionnaires et marchands anglais contre les professionnels sans emploi et la masse des paysans canadiens (v.g. Kingsford, Creighton, Wade, Ouellet) ; (c) entre deux élites politiques — l'oligarchie des hauts fonctionnaires

¹ Nous remercions MM. Maurice SÉGUIN, Gilles PAQUET et Pierre TOUSIGNANT pour leurs commentaires fort pertinents sur une première version de cette communication.

² La lutte raciale propre au Bas-Canada et la lutte constitutionnelle commune à toutes les colonies.

³ Alfred DUBUC estime, à tort selon nous, que cette affirmation de Durham a pétri l'ensemble de l'historiographie canadienne (« Problems in the Study of the Stratification of the Canadian Society from 1760 to 1840 », *CHAR* (1965) : 29 ; 13-29).

et des marchands britanniques contre l'Assemblée populaire majoritairement canadienne-française, en bref « nos luttes constitutionnelles » (v.g. Langstone, Manning, Chapais, Groulx). Conflits exacerbés, de l'avis de tous, par (d) les susceptibilités raciales, apparues tardivement, de même que par d'autres facteurs jugés plus ou moins importants: (e) la « révolution » commerciale (v.g. Creighton, Ouellet); (f) l'ignorance des Canadiens (v.g. Fleming, Christie, Ouellet); (g) l'attitude rétrograde de Londres vis-à-vis l'évolution constitutionnelle (v.g. Langstone, Chapais, Groulx); (h) les guerres européennes et la francophobie des Britanniques (v.g. Wade); (i) la rapacité, le fanatisme, l'ambition, les erreurs de groupes, par exemple les fonctionnaires (v.g. Christie et Kingsford), et d'individus, par exemple Craig et Bédard (presque tous les historiens, de Fleming à Ouellet).

Bref, l'incendie qui faisait rage sous Craig et qui culminerait dans l'explosion de 1837, aurait découlé de causes surtout accidentelles (constitutionnelles, économiques, etc.) et évitables. Si chacun y avait mis du sien, tout aurait pu s'arranger. Ce qui se produisit finalement — tout le monde le sait — à la Confédération! Mais ces découpages partiels et trop souvent juxtaposés, ne peut-on les imbriquer les uns dans les autres, les organiser en une réalité beaucoup plus globale⁴? Auparavant, il convient de détailler davantage les facettes éclairées par l'historiographie.

John Fleming, le père de l'historiographie canadienne-anglaise, incrimine les Canadiens, ignorants, catholiques et conservateurs: « [They] present the characteristics of an old and corrupted society... requiring the vigilance of Priests, and the power of Feudal Superiors to keep them... from becoming wild as the aborigines...⁵ » Or l'Angleterre, au lieu de les assimiler, les a armés d'une Assemblée! Ils l'exploitent pour édifier une nation canadienne (146-148). S'ils handicapent le commerce, se cramponnent au régime seigneurial et à leurs lois archaïques, c'est pour décourager l'immigration anglaise. Les Britanniques ont donc contracté une alliance « vicieuse » avec les hauts fonctionnaires: ils préfèrent une oligarchie « influenced by British principles » à une Assemblée puissante, mais canadienne-française (151-153). Oligarchie d'ailleurs inefficace, à cause du blocage au niveau législatif. Il faut donc unir les provinces et stimuler l'immigration (97, 103-104, 152).

Au tempérament et à l'ignorance des Canadiens, au rôle des journaux à compter de 1806, à la démagogie et l'esprit de parti des chefs, Robert Christie conjugue le caractère autoritaire de Craig et les mau-

⁴ Albert FAUCHER a tenté une approche plus globale: reproduction, en Amérique, des conflits européens entre l'Angleterre « pécuniaire » et la France « bureaucratique » (cf. Albert FAUCHER, « La Dualité canadienne et l'économique... » in Mason Wade, éd., *La Dualité canadienne* (Toronto, 1960), 222-238). F. Ouellet cherche à intégrer par l'économique (voir plus loin).

⁵ *Political Annals of Lower Canada...* (Montréal, 1828), 96.

vais conseils d'une clique qui méprisait le peuple et râflait tout⁶. Au surplus, les Canadiens ambitionnaient de constituer une « *nation canadienne* » d'« *enfants du sol* » (2: 356-357). Kingsford relève exactement les mêmes points et la même chronologie⁷. Les Canadiens et les Britanniques, deux peuples vertueux et bien intentionnés, ne s'entendraient que lorsque Durham réparerait la machine constitutionnelle en prônant une décentralisation de l'empire (7: 503-504; 8: 73; 10: 349). Comme Fleming, Kingsford accuse les premiers d'avoir refoulé les seconds dans le parti bureaucrate, au lieu de renoncer à leurs préjugés nationalistes et de réaliser l'union des forces contre les vrais adversaires (7: 505-507). Malade, sans expérience politique, mal conseillé⁸, Craig ne pouvait suivre qu'une politique *tory*: celle-là même voulue par le gouvernement anglais (8: 73-81).

Le premier après Durham, F. P. Walton traite d'une lutte « *between the two races for supremacy* »⁹. Conflit naturel, inévitable, entre des ennemis héréditaires: les paysans canadiens, ignorants et opposés au commerce, et les Britanniques, surtout des marchands, désireux de développer le pays et d'assimiler les Canadiens (3: 8-13). Dans le même volume, Duncan McArthur décèle plutôt la confrontation de deux philosophies: l'esprit commercial contre les traditions paysannes (3: 29). A cause de la division de 1791 et de la création d'une Assemblée, un peuple ignorant étouffait tout ce qui était britannique et poursuivait des idéaux rétrogrades: « *The history of the succeeding fifty years is but the story of the contest between conservatism allied with British constitutional principles and reform sheltered beneath the protection of authority* » (3: 137-138). Craig fit face aux premières escarmouches. Il prit les Canadiens trop au sérieux; il manqua de tact et de diplomatie. Mais la vraie source des difficultés, c'étaient les statuts impériaux de 1774 et de 1791 (3: 165-167). Rosa W. Langstone blâme elle aussi la constitution de 1791: celle-ci ne pouvait en effet fonctionner qu'avec la responsabilité ministérielle¹⁰. Les Canadiens l'utilisèrent comme un bouclier par crainte et par jalousie des immigrants britanniques, plus énergiques (9, 18, 27-31, 47). N'ayant pas réussi à les écraser, Craig, par ses persécutions, « *laid the seeds of that bitter racial conflict which, for so long, retarded the peaceful development of the province* » (34; 33-47).

⁶ *A History of the Late Province of Lower Canada*... (6 vol., Québec, 1848), 1: ii-v, 196-197, 252, 339-350. Voir aussi *idem*, *Memoirs of the Administration of... Sir James Craig and Sir George Prevost* (Québec, 1818), 9ss.

⁷ William Kingsford, *The History of Canada* (10 vol., Toronto, 1887-1898), 9: 67. A lire: J. K. McCONICA, « Kingsford and Whiggery in Canadian History », *CHR*, 40 (1959): 108-120.

⁸ Lady Edgar est du même avis (*General Brock (Makers of Canada*, IV, Toronto, 1926), 91-92).

⁹ A. Short et A. G. Doughty, éd., *Canada and its Provinces* (23 vol., Toronto, 1914-1917), 3: 8.

¹⁰ *Responsible Government in Canada* (Londres et Toronto, [1931]), 9ss.

Dans ces accrochages à partir de « 1805 », Creighton ne néglige pas entièrement les responsabilités des bureaucrates et de Craig¹¹. Mais, en gros, c'étaient moins des nations qui se butaient l'une contre l'autre que deux conceptions de la vie, deux « cultures », deux classes sociales. Plus précisément, la querelle « had its origin in the rivalry of agriculture and commerce. It was continued and exasperated by the economic revolution which gradually accentuated the social divisions of the country » (*C.E.*, 157; *D.N.*, 213). Les marchands et colons britanniques voulaient saisir les avantages « of the new age » (*C.E.*, 157). Mais ils se heurtaient à la société canadienne, un peuple de paysans « d'ancien régime » (*D.N.*, 214)¹², ignorants, féodaux, conservateurs, apathiques, pour qui seules comptaient « the immutabilities of home and altar » (*D.N.*, 213; *C.E.*, 126, 157-161). Il s'ensuivit « [a] struggle between commercialism represented aggressively by the merchants and a decadent semi-feudal society defended by peasants and professional men », « a battle between the new commercialism and the stiffened feudalism of the St. Lawrence » (*C.E.*, 126-127, 160). La collaboration entre Canadiens et Britanniques, après la Conquête, fit place peu à peu au retrait ombrageux des premiers dans l'agriculture, les professions libérales, l'Église et un anti-commercialisme jaloux. D'où l'hostilité irréductible des marchands qui, toutefois, n'en voulaient pas aux éléments constitutifs mêmes de la nation canadienne. Bref, la lutte économique et sociale transcendait les autres aspects. Les deux partis voulaient axer l'instrument politique sur leurs objectifs contradictoires (*C.E.*, 153-154)¹³.

Lower développe lui aussi cette antinomie de deux philosophies: la partie valable de la Nouvelle-France et « the very essence of the medieval, rural, Catholic way of life »¹⁴, c'est-à-dire la mentalité de ces paysans qui s'en remettaient aux professionnels et aux curés pour les affaires politiques¹⁵; et d'autre part, le capitalisme protestant, cupide et agressif des Britanniques (*C.N.*, 67, 155; *C.M.S.H.C.*, 98). Antithèse à la base de toute l'histoire subséquente du Canada (*C.N.*, 66-69; *C.N.N.*, 50). Poussé par ses conseillers, « the quintessence of eighteenth-century English Toryism » (*C.M.S.H.C.*, 128-129), Craig prit les Canadiens trop au sérieux. Au moment où *Le Canadien* se cherchait des griefs et que la société canadienne défendait son passé, ses persécutions firent

¹¹ Donald G. Creighton, *The Commercial Empire of the St. Lawrence* (New Haven, 1937), 161-162. À l'avenir: *C.E.*. Réédition en 1956 sous le titre *The Empire of the St. Lawrence*. Cf. aussi *Dominion of the North. A History of Canada* (Boston, 1944), 213-214. À l'avenir: *D.N.*.

¹² Creighton s'attendrit toutefois un instant sur cet « ancien régime » (*D.N.*, 214).

¹³ W. T. EASTERBROOK et H. G. J. AITKEN reprennent les mêmes thèmes (*Canadian Economic History* (Toronto, 1956), 257).

¹⁴ Arthur R. M. Lower, *Colony to Nation* (2e éd., Toronto, 1947), xii, 47, 67, 155. À l'avenir: *C.N.*.

¹⁵ *Idem.*, *Canada, Nation and Neighbour* (Toronto, 1952) [à l'avenir: *C.N.N.*], 51-52; *C.N.*, 124; *idem.*, *Canadians in the Making. A Social History of Canada* (Toronto, 1958) [à l'avenir: *C.M.S.H.C.*], 117.

éclore la conscience nationale du Canada français: « Sir James Craig must be considered one of the founders of French-Canadian nationalism » (C.N., 155-158).

A. L. Burt découpe trois grands faits: la constitution défectueuse de 1791, la division des provinces, l'antagonisme subséquent entre les deux races¹⁶. Edgar McInnis reprend les mêmes éléments et la même chronologie (1805)¹⁷. Il leur en additionne d'autres cependant: l'opposition des philosophies et les problèmes sociaux (131, 212). En plus, « the social and economic issues were irrevocably bound up with the racial conflict, which was all-embracing in its scope » (211): volonté des Britanniques d'assimiler les Canadiens, ambition des Canadiens de devenir une nation séparée, essentiellement rurale, sous la Couronne britannique (211-212). Derrière les frictions raciales et le nationalisme canadien, l'intervention de Craig et de l'oligarchie, la lutte entre l'exécutif irresponsable et l'Assemblée bas-canadienne, Mason Wade¹⁸ discerne deux forces plus profondes: la Révolution française et la francophobie malade des Britanniques, d'où leurs soupçons à l'endroit des Canadiens et de leur conduite parlementaire (92, 115-118); enfin, plus encore qu'une lutte de races, celle d'une majorité de cultivateurs contre une oligarchie de hauts fonctionnaires, de « gens à place », et de marchands qui compensaient leur petit nombre par leur monopole du pouvoir (152) — bref, une contestation sociale.

La constitution aristocratique de 1791, selon Morton, ne pouvait réussir faute de patronage suffisant et d'une aristocratie héréditaire¹⁹. De plus, l'élite canadienne, imbue des idées encyclopédiques et démocratiques, était préparée au parlementarisme depuis longtemps. Il eût fallu lui faire confiance. Au lieu de s'unir pour la conquête du « self-government », Britanniques et Canadiens se combattirent (189-192). Les circonstances suivantes stimulèrent ces derniers à le revendiquer dès 1808 et à vouloir imposer leurs intérêts dans le Bas-Canada: accaparement des terres par l'aristocratie, soupçons des Britanniques à leur endroit, exclusion des Canadiens du commerce et des Conseils, aux mains des seuls Britanniques, d'où l'explosion nationaliste (197ss).

Helen Taft Manning dégage les dimensions internationales et sociales des problèmes²⁰. Elle mitige le caractère « féodal » du régime seigneu-

¹⁶ *A Short History of Canada for Americans* (Minneapolis, 1942, 1944), 70, 148-152.

¹⁷ *Canada, A Political and Social History* (rev. ed., New York, 1960), 205-208, 212-214.

¹⁸ *The French Canadians* (Toronto, 1955), 92, 106-107, 112-113, 126-127.

¹⁹ W. L. Morton, *The Kingdom of Canada* (Toronto, 1963), 189ss. Morton doute de la fidélité des Canadiens (185-186). Il reproche aux Britanniques de ne pas leur avoir fait confiance (191)!

²⁰ *The Revolt of French Canada (1800-1835). A Chapter in the History of the British Commonwealth* (Toronto, 1962), xiii ss, 206.

rial (15, 29). A son avis, les Canadiens se tournèrent vers la politique en vue de se perpétuer comme groupe distinct (xiii-xv). D'une part, ils enrayèrent ainsi le progrès et s'attirèrent l'Union (xvi-xvii). Mais on ne saurait minimiser leur apport considérable, après 1800, au « self-government » des colonies en général (65, 374-377). Malheureusement, on n'appliqua pas leurs idées, ce qui eût facilité l'évolution ultérieure (65-76). Craig et son entourage rembarèrent leurs efforts et optèrent pour une politique d'assimilation et de protestantisation (77-81).

Très tôt, Craig passe dans la mythologie canadienne-française. Dès 1812, l'Assemblée censure sa conduite²¹. En 1814, un pamphlet politique le traite d'homme « fier et vain²² ». Bibaud blâme à la fois les excès de Craig, de l'Assemblée et du *Canadien*²³. T. P. Bédard fait de même. Il précise toutefois que les éclats, dans les journaux et à l'Assemblée reflétaient les « antipathies nationales... au sein de la population²⁴ ». Garneau ne pense pas autrement. Il inculpe aussi Londres²⁵. La constitution de 1791 souffrait d'un vice « fondamental » (4: 8): elle concentrait tout le pouvoir effectif dans les mains de quelques centaines de Britanniques. La lutte constitutionnelle dégénéra forcément en conflit de races. Quant à Craig, ce « martinet » (4: 47), il se laissa guider aveuglement par son conseil (4: 8, 48, 77-78, 151). « Nous fûmes la dupe de cette promesse si belle », écrit Sulte à propos de la constitution de 1791²⁶. Les Canadiens perpétrèrent deux crimes: celui de comprendre la liberté anglaise avant les Anglais; celui de se révolter sans réussir²⁷. Craig pécha par ignorance et parce qu'il redoutait un soulèvement (8: 76-79). Les Britanniques enfin attisèrent le conflit racial en voulant se rapprocher des États-Unis (8: 121).

Thomas Chapais disserte longuement sur les failles dans la constitution de 1791. On aurait pu instaurer progressivement, sans heurt, le gouvernement de la majorité²⁸. Non seulement les Britanniques s'y refusèrent. Ils voulurent assimiler et protestantiser les Canadiens (2: 176-186, 218-221). Heureusement, les plans assimilateurs de Craig et de sa clique d'accapareurs échouèrent et Craig se retira « incontesté-

²¹ *Journal de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada* (1812), 41-59, 69, 77, 201ss.

²² *Vie politique de M. Ex-Membre de la Chambre...* ([s.a.], [1814?]), 10-11. Par contre, 16 ans plus tard, Toussaint POTHIER regretterait la politique de Craig (*RAC* (1913), 95).

²³ Michel BIBAUD, *Histoire du Canada...* (3 vol., Montréal, 1837-1878), 2: 139-141.

²⁴ *Histoire de cinquante ans (1791-1841)* (Québec, 1869), 70-75, 329, 391-392, 403-419.

²⁵ *Histoire du Canada* (4 vol., Québec, 1845-1852), 3: 549; 4: 217-218, 283ss, 313, 322ss.

²⁶ *Mélanges d'Histoire et de littérature* (4 vol., Québec, 1876), 3: 309.

²⁷ *Idem, Histoire des Canadiens français* (8 vol., Montréal, 1882-1884), 8: 119-122.

²⁸ *Cours d'Histoire du Canada* (8 vol., Québec, 1919-1934), 2: 172-174, 227-228, *passim*.

blement vaincu » (2: 150-168, 201). Lionel Groulx dégage lui aussi la composante constitutionnelle, avec ses conséquences raciales (Assemblée canadienne-française contre l'exécutif britannique)²⁹. En plus, il ébauche la dimension sociale — la nouvelle élite canadienne, sans avenir ni canaux de promotion, face à une oligarchie bien nantie (3: 45) — tараude Craig, un « visionnaire » (3: 151), et endosse la thèse de l'opposition des « philosophes » (3: 154). Pour Robert Rumilly, l'enjeu était l'égalité raciale³⁰.

Maurice Séguin et Michel Brunet³¹ ont décrit une lutte de nation contre nation à divers paliers (politique, économique, culturel). Après s'être emparé du contrôle politique et économique de la Vallée du Saint-Laurent, les Britanniques cherchèrent à édifier une nation coloniale prospère de caractère britannique. Et ainsi, alors même que les vaincus de 1760 rêvaient d'une évolution vers la « nation canadienne », un autre groupe sur leur propre territoire se substituait à eux dans les principales activités d'une collectivité normale.

Face à cette thèse dite « néo-nationaliste » qui prétend intégrer tous les niveaux, Alfred Dubuc a suggéré que les conflits sociaux primaient sur les conflits ethniques³². Il s'inspirait notamment des travaux de Fernand Ouellet³³. Ce dernier croit à la primauté des valeurs libérales sur les nationales dans la crise; toutefois, il censure les professionnels canadiens, victimes d'une « peur malade » de l'Anglais (F., 191), pour avoir subordonné le clivage social et le progrès économique au clivage racial (H.E., 201-202). Alliant la tradition et des aspects neufs, Ouellet burine ainsi le « fond de scène » du « premier nationalisme » canadien-français (F., 188-189): restructuration de l'économie (H.E., 170ss); concession d'une Assemblée à une « population illettrée »; immigration anglo-saxonne (F., 188); fin de la collaboration entre Britanniques et Canadiens (F., 188-189); montée de la bourgeoisie professionnelle, après 1791, qui se sert du parlementarisme comme d'un tremplin pour se valoriser socialement (N., 277-292; H.E., 202-203), et pour incarner une société paysanne au lieu d'un État commercial; réactions par conséquent des bureaucrates, qui s'accrochent à leurs privilèges, du clergé, qui redoute une élite laïque, des marchands surtout qui s'allient à l'oligarchie

²⁹ *Histoire du Canada français depuis la découverte* (4 vol., Montréal, 1950-1952), 3: 12, 140ss, 156-158, 163-164.

³⁰ Papineau (Montréal [s.d.]), 13.

³¹ Maurice SÉGUIN, « Genèse et historique de l'idée séparatiste au Canada français », *Laurentie*, n° 119 (juin 1962): 964-996; Michel BRUNET, « The British Conquest: Canadian Social Scientists and the Fate of the *Canadiens* », *CHR*, 40 (1959): 108-120.

³² Alfred DUBUC, *op. cit.* (voir note 3).

³³ « Les Fondements théoriques de l'option séparatiste dans le Québec » [à l'avenir: F.], *CHR*, 43 (1962): 185-203; « Le Nationalisme canadien-français: de ses origines à l'insurrection de 1837 » [N.], *CHR*, 45 (1964): 277-292; *Histoire économique et sociale du Québec 1760-1850* [H.E.] (Montréal, 1966); Louis-Joseph Papineau, *un être divisé* [J.P.] (Ottawa, 1960).

dont le fanatisme leur paraît moins nuisible que celui des Canadiens (*J.P.*, 8-9; *H.E.*, 198-201). Pourquoi le « premier » nationalisme canadien surgit-il en 1805 (*H.E.*, 170, 203; *F.*, 191) ? D'abord à cause de l'« angoisse insurmontée » (*H.E.*, 211) de l'élite canadienne face aux nouvelles réalités économiques et politiques, de son incapacité à s'y adapter (*H.E.*, 211; *F.*, 189-190). Ensuite, les mauvaises récoltes de 1805 et de 1810 agitent le peuple: entre ces deux sommets, les personnalités déséquilibrées de Craig et de Bédard empêchent un affaïssement suffisant des tensions (*H.E.*, 198). Donc, les malaises économiques, comme « premier moteur » (*H.E.*, 211), engendrent des chocs de classes sociales et de philosophies (*H.E.*, 209), se compliquent d'éléments personnels et raciaux. Le terrain politique n'est que le théâtre de ces contestations (*H.E.*, 209).

II

Malgré ses tiraillements, ses déficiences, ses erreurs de fait fréquentes, l'historiographie amoncelle déjà, pêle-mêle, des matériaux d'où peut émerger une vision plus complète et moins parcellaire de la réalité bascanadienne. Une étude poussée du gouvernement de Craig dégage plus nettement encore ce qui nous en apparaît comme la ligne dominante, la pierre angulaire, l'enjeu principal qui inclut les autres.

C'est presque mourant que Sir James Craig débarque à Québec, en octobre 1807. Toute une série de graves problèmes l'y confrontent: d'abord, la tension anglo-américaine, cause de sa nomination comme gouverneur³⁴; ensuite, la lutte féroce et déjà ancienne entre deux partis sur les plans racial³⁵, constitutionnel et social; la restructuration de l'économie³⁶; la guerre européenne et ses répercussions économiques

³⁴ APC, M.G.11, Q.104: 153ss, 158ss, 161ss.

³⁵ Il nous semble inexact de fixer à 1791 le début de l'ascension de la bourgeoisie professionnelle, et à 1805, la naissance du nationalisme canadien-français. Dès avant 1774, les seigneurs auraient consenti à une Assemblée, à condition qu'eux seuls en fassent partie. Dans les années 1780, un parti « démocrate » aux idées encyclopédistes, pense à utiliser l'Assemblée pour des fins nationalistes. A la veille de 1791, des marchands britanniques reculent car Londres ne leur assurera pas la suprématie qu'ils espéraient. En 1792 et 1793, dans *La Gazette de Montréal*, les Canadiens et les Britanniques s'assènent des coups presque aussi durs qu'en 1806-1807 (Cf. Pierre TOUSIGNANT, *La Gazette de Montréal (1790-1796)*, thèse de M. A. manuscrite, Université de Montréal, 1960). Entre les deux, les guerres révolutionnaires et l'absence de journaux idéologiques ont camouflé la bataille. Dès la première session (1793), Richardson, le chef britannique, se plaint que les Canadiens cuisinent la législation en caucus secrets (Cf. *CHR*, 4 (1923): 260-263). Les discours à propos de la langue et du choix de l'orateur (1793), de même que les votes, au cours des sessions subséquentes, trahissent ces divisions. Le major R. Lethbridge, en 1799 (L. HARMSWORTH, *The Northcliffe Collection* (Ottawa, 1926), 429), MILNES, en 1800 (APC, M.G.11, Q.85: 228ss), SEWELL, en 1801 (*ibid.*, Q.86-1: 175ss), et SELKIRK, en 1804 (cité dans Manning, *op. cit.*, 6), les notent eux aussi. Enfin, dès sa naissance en janvier 1805 et avant même la querelle des prisons, *The Quebec Mercury* exprime le nationalisme britannique et ridiculise le Canada français.

³⁶ Cf. CREIGHTON, *C.E.*, 87-174; OUELLET, *H.E.*, ch. V, VI et VII.

et raciales; l'inexistence légale de l'Église catholique et les menaces à son autonomie.

Contrairement aux prétentions d'une longue tradition historique, Craig n'arriva pas mal disposé à l'endroit des Canadiens. Mais de par son caractère autoritaire, ses idées britanniques, sa réclusion relative par suite d'une grave maladie chronique, donc le rôle capital de ses conseillers — des fonctionnaires et des marchands britanniques —, de par la virulence croissante — et non oscillante (« 1805 et 1810 ») — du parti canadien et de son organe *Le Canadien*, eux-mêmes aiguillonnés par le parti britannique et le *Quebec Mercury*, Craig fut amené infailliblement à prendre parti et dès l'été 1808. Plus ou moins lucidement, il opta: non seulement contre « l'ignorance », la « populace », le libéralisme politique d'une Assemblée qui le défiait et qu'il cassa deux fois (1809 et 1810), l'Église trop indépendante; non seulement pour le maintien du statut colonial dans toute sa rigueur, le triomphe orgueilleux de ses idées et la réduction de ses adversaires à l'obéissance, pour la classe la plus instruite et la plus dynamique de la colonie, celle des marchands et des hauts fonctionnaires; mais encore et surtout pour la colonisation britannique et contre la française.

En 1810, Craig fit emprisonner les chefs canadiens et confisquer leur presse. Dans l'immédiat, il cassa les reins du parti canadien: craintif, décapité et divisé, celui-ci se plierait à la volonté du gouverneur à la session suivante. Mais devant l'impossibilité de faire élire une Assemblée à leur goût, Craig, les hauts fonctionnaires et les marchands soumièrent diverses propositions à Londres en vue d'une solution à long terme: l'assimilation des Canadiens. Toute une gamme de moyens devaient aboutir éventuellement à ce résultat ultime: l'union des provinces ou la suppression de l'Assemblée, l'immigration britannique, la multiplication des comtés dans les cantons, l'abolition du régime seigneurial, la sujétion de l'Église, le contrôle de l'éducation, etc.³⁷ Ryland passa à Londres pour faire valoir ces points de vue. Ce front commun et ces objectifs n'étaient ni subits, ni nouveaux. Ils couronnaient logiquement une attitude déjà ancienne³⁸. La même quasi-unanimité des Britanniques transparaît dans leurs journaux (*The Quebec Mercury*, *The Canadian Courant*) et leurs brochures (5 préconisent l'assimilation des Canadiens en 1809-1810, aucune, leur survivance).

Au début de 1811, un Craig mourant demanda son rappel et partit de lui-même. Le prince régent le remercia pour ses services. On nomma Prevost non pour apaiser les Canadiens, mais parce qu'il était le seul officier supérieur près de Québec — il était lieutenant-gouverneur en

³⁷ APC, M.G.11, Q.112: 121ss, 193-195, 196ss.

³⁸ Voir note 35.

Nouvelle-Écosse³⁹. Craig mourut, en janvier 1812, comme tous les hommes de sa trempe: convaincu d'avoir bien rempli son devoir et d'avoir réussi à moitié. Car si Londres reconnaissait l'erreur de 1791, le cabinet n'osait introduire une mesure corrective au Parlement: faiblesse du ministère, maladie du roi⁴⁰, la guerre en Europe et le danger américain. Mais le vieux gouverneur pouvait espérer qu'un jour, la suprématie britannique s'imposerait dans la colonie par un moyen ou l'autre. Et dans l'immédiat, il avait dompté et assagi temporairement l'Assemblée par son « règne de la terreur ».

III

Face à l'acuité de la crise sous Craig, l'historiographie s'affiche contradictoire, souvent floue et mal informée. Certes, elle en dégage parfois des traits réels, voire marquants, que nous ne saurions nier. Ainsi, la législation de 1791 ne peut que conduire à une lutte, tôt ou tard, pour l'obtention de la responsabilité ministérielle. Objectif commun à toutes les colonies du British North America, mais qui se précise d'abord dans le Bas-Canada en raison même de sa plus grande maturité et des divisions nationales. Il est normal qu'une Assemblée cherche à gouverner, que le parti majoritaire cherche à conseiller le gouverneur et à contrôler les finances, puis à forcer le gouverneur à se soumettre à ses avis. Les deux premiers temps sont déjà atteints en 1810, au niveau des exigences. Il y a aussi la lutte entre, d'une part, une oligarchie de hauts fonctionnaires qui soignent bien leurs intérêts pécuniaires et de marchands britanniques qui ont évincé les vaincus du commerce, et, d'autre part, la masse de cultivateurs canadiens et leurs chefs, sans emploi ni avancement. Conflit aussi, sous un autre angle, entre, d'une part, des commerçants et des capitalistes britanniques, essouffés par la révolution commerciale et la rivalité américaine, qui ont besoin de l'appareil législatif pour maçonner un pays qu'eux seuls ont les moyens financiers, locaux et métropolitains, de bâtir; et de l'autre, des paysans aux horizons restreints et des professionnels canadiens, sans intérêt pour un commerce dont la Conquête surtout les a exclus, sans ressources pour se reprendre, ennemis même de ce qui, avec l'immigration, constitue le fondement de la colonisation britannique qui se consolide au-dessus d'eux. Tensions à l'intérieur même des groupes ethniques, pour les places et l'influence (v.g. entre les factions de Britanniques; entre les seigneurs, les « gens à place » et les professionnels). Chocs de personnalités, de générations⁴¹, d'Églises, etc.

Il ne nous apparaît pas possible de donner une explication satisfaisante d'une réalité aussi complexe en la réduisant à une simple con-

³⁹ *Ibid.*, Q.113: 95, 97; Q.114: 9; Q.115: 150; R.G.7, C.1, 4: 107, 109.

⁴⁰ APC, M.G.11, Q.113: 42-59; M.G.24, B.3, 2: 58-59, 61, 62-64, 65ss.

⁴¹ V.g. la lettre de Papineau père à Ls.-J. Papineau, 28 février 1810, *RAPQ* (1951-1953): 174.

testation constitutionnelle, sociale ou économique, ou en se contentant de juxtaposer des faits disjoints, sans relations. Nous croyons que la crise dans le Bas-Canada est bien plus qu'une résultante d'objectifs constitutionnels temporaires ou de structures économiques et sociales mouvantes. Elle ne se résoud, selon nous, que dans un modèle dit « dépassé », à cause de ses aspérités émotives et du sens trop restreint qu'on lui confère, mais qui en fait tient compte de tous les facteurs en jeu, les polarise: le heurt de deux nations ou races ou de deux sociétés nationales sur tous les plans. Dans un territoire donné, deux sociétés se disputent la suprématie. Même seule, chacune aurait à composer avec des conditions géographiques, climatiques, économiques et internationales largement indépendantes de sa volonté; chacune connaîtrait ses difficultés et ses querelles internes, comme toutes les sociétés humaines: conflits sociaux, moraux, politiques, économiques, idéologiques. La situation se complique terriblement du fait que toutes deux, en plus, doivent entrer en concurrence inégale sur un même territoire pour l'incarnation de leur vision du monde, pour l'exploitation des richesses du pays, pour la direction de leur agir collectif, essentielle à la vie et au dynamisme d'un groupe. Ajoutons à cela le contexte colonial — survie d'une ancienne colonisation coupée de sa métropole et croissance d'une nouvelle colonisation épaulée, elle, par une mère-patrie —, nord-américain — terribles pressions démographiques, économiques, politiques, militaires des Etats-Unis — et atlantique — spasmes des guerres révolutionnaires et impériales —, de même que l'accélération économique dans le monde.

Le modèle que nous proposons tente de tenir compte des facteurs permanents (v.g. les deux sociétés nationales ou ethniques) et des variables internes et externes. Il s'inspire à la fois de longues recherches, de l'enseignement du professeur Maurice Séguin et, de façon plus immédiate, d'une étude de John D. Jackson sur les relations ethniques⁴². Un conflit social, à plus forte raison un conflit de nationalités, ne résulte pas d'erreurs accidentelles, d'hostilités entre individus (v.g. entre Craig et Bédard), mais s'avère « a struggle for status and identification emerging from their *particular positions and roles* » dans les sphères politique, économique et sociale. « Social conflict is a structural, not an individual property » (118). Pour que deux groupes entrent en conflit, il faut trois grandes conditions. D'abord, l'existence de deux groupes distincts: il est évident que dans le Bas-Canada, Britanniques et Canadiens se définissent comme deux groupes distincts, avec chacun une perception propre de la réalité⁴³. Ensuite, l'interaction entre ces groupes sur divers plans (fac-

⁴² John D. JACKSON, « A Study of French-English Relations in an Ontario Community: Towards a Conflict Model for the Analysis of Ethnic Relations », *La Revue canadienne de Sociologie et d'Anthropologie*, 3 (août 1966): 117-131. L'auteur s'inspire des ouvrages de COSER, DAHRENDORF, BERNARD, BOULDING, HOROWITZ, etc. sur ces problèmes.

⁴³ Lorsque l'un ou l'autre ne mentionne qu'un seul groupe, c'est qu'il pense à l'assimilation de l'autre à lui-même.

teurs de conflit): points de contact, de choc, où se heurtent généralement des « agents » — « *conflict agents* » (121). Dans le Bas-Canada, sur les plans politique, économique, social et religieux, ces courts-circuits se produisent: l'évolution politique et la « révolution » économique les multiplient, voire les institutionnalisent. Enfin, la rareté des chances ou des positions — « *position and resource scarcity* » —, la troisième condition, « *arises when . . . desirable positions in the social structure are assigned by ascription based on ethnicity, and consequently, members of subordinate ethnic groups are blocked from attaining these positions* » (123). Ce qui noue l'élimination des Canadiens du commerce⁴⁴, leur infériorité marquée dans la fonction publique⁴⁵ et, après 1815-1820, la rareté des terres et la crise agricole. La violence de ces chocs structuraux dépendra, elle, de variables: le degré d'engagement des partis — les Canadiens et les Britanniques luttent pour la vie collective —, l'institutionnalisation des conflits — la constitution de 1791 et l'inégalité des chances figent les niveaux d'action politique et économique pour les Britanniques et les Canadiens —, le degré d'unanimité — très fort dans le Bas-Canada, à cause même du réflexe ethnique, de la grande homogénéité des groupes dans cette société pré-industrielle où les contre-courants sont rares, sauf pour les « vendus » — et enfin la superposition des strates de conflit, également remarquable: paysans, boutiquiers et professionnels canadiens-français, catholiques, maîtres de l'Assemblée populaire, contre les colons, les marchands et hauts fonctionnaires britanniques, protestants, qui monopolisent les conseils, le commerce et les places.

Ainsi définie, la crise braque l'un contre l'autre deux grands faisceaux de forces multiples: heurt de deux « races » à travers des luttes politiques, économiques, sociales, religieuses, idéologiques, sortes de points de

⁴⁴ On peut discuter longtemps des motifs véritables de cette élimination. Mais un fait est encore plus important: beaucoup de Canadiens et de Britanniques considéraient la subordination des Canadiens sur les plans économique et social comme une conséquence de la Conquête ou de facteurs étrangers à leur volonté et comme une rançon à payer s'il voulaient demeurer « Français ». V.g. *Le Canadien*, 20/12/1806; *Le Courrier de Québec*, 1, 11, 15, 18 et 24/4/1807; *The Quebec Mercury*, 9/3/1807, 3/4/1809, Ross CUTHBERT, *An Apology for Great Britain...* (Québec, 1809), 26-30; « It is an effect of conquest... They [les Canadiens] might as well regret and complain of the conquest itself, for one is a natural consequence of the other. » (Hugh GRAY, *Letters from Canada...* (London, 1809), 329ss, 103); John HENRY, *An Enquiry into the Evils of General Suffrage...* (Montréal, 1810), 29ss. Ouellet lui-même souligne l'importance du crédit métropolitain (*H.E.*, 78) et écrit: « Ce nouveau contexte [perte du patronage de l'État pour la traite] équivalait à une élimination pure et simple. Désormais, ils [les seigneurs] allaient être forcés de vivre sur leurs terres et de s'employer à les mettre en valeur » (564). Hilda Neatby reconnaît elle aussi l'importance capitale du crédit et des capitaux métropolitains: « Business... now passed into those of Englishmen with capital or large credit. » (*Quebec, The Revolutionary Age, 1760-1791* (Toronto, 1966), 85-86).

⁴⁵ Voir Gilles PAQUET et Jean-Pierre WALLOT, « Lower Canada, 1792-1812: Elements for a Quantitative Study. Preliminary Findings » (communication au Congrès de la Société de Science politique, section statistique, 10 juin 1967), tableaux 13 et 14.

rencontre, de choc entre les deux sociétés. Il s'agit là d'une constante omniprésente dans tous les conflits importants. C'est par elle qu'ils se recourent. C'est elle qui différencie justement les contestations dans le Bas-Canada d'avec celles des autres colonies. Elle surplombe en grande partie les fluctuations de l'économie et de la politique, bien que celles-ci peuvent l'exaspérer. La conscience ethnique canadienne, déjà embryonnaire à la fin du régime français, et la conscience ethnique britannique, qui s'affirme dès 1764, se débordent ouvertement dans les débats, les journaux, les brochures, les dépêches et les pétitions. La lutte des races ne se substitue pas aux autres conflits (constitutionnel, social, religieux). Elle n'ampute pas l'un pour rehausser l'autre. Elle les intègre, leur donne leur cohésion et leur vigueur dans le Bas-Canada. Enfin, elle résout des contradictions autrement insurmontables, même avec les contorsions les plus habiles. Telle nous semble en tout cas l'aspect fondamental, unificateur mais non unique, de la réalité bas-canadienne⁴⁶.

Et alors, le chevauchement des conflits s'éclaire singulièrement. On n'obnubile pas des faits capitaux : l'intensité des animosités raciales, surtout depuis 1791 et bien avant l'arrivée de Craig⁴⁷; le monopole britannique sur le commerce et la fonction publique; la coalition bâtarde des agriculteurs, des marchands et des aristocrates britanniques, propre au seul Bas-Canada, car les deux premiers groupes préfèrent une alliance temporaire avec les hauts fonctionnaires, britanniques de sentiments, à une lutte constitutionnelle normale qui pourrait déboucher sur l'émancipation des vaincus canadiens dans la principale colonie britannique d'Amérique du Nord; l'utilisation lucide par les Canadiens de tous les moyens, y compris la paralysie de la législature, pour faire obstacle au commerce britannique et enrayer le peuplement des cantons par des immigrants américains, les deux bases de la colonisation britannique dans le Bas-Canada; le glissement déjà ancien et accentué des deux entités ethniques en des positions respectives de classe dominante et de classe dominée, de groupe favorisé et d'éléments défavorisés, structuration ethnique qui annule largement les divisions sociales normales à l'intérieur de chaque groupe, mais qui à certains égards s'identifie à une structuration sociale, etc.

Il ne s'agit pas de sous-estimer les facteurs économiques et sociaux, mais de les inclure avec d'autres comme éléments constitutifs de deux collectivités qui s'affrontent. On a accusé les Canadiens de s'être cramponnés au sol et à une « philosophie » conservatrice, c'est-à-dire au maintien de leurs lois, de leur langue, de leur religion et du régime seigneurial, de s'être réfugiés dans une opposition stérile au commerce

⁴⁶ Bien entendu, nous ne saurions démontrer ici notre hypothèse en passant en revue les détails du régime Craig. Pour plus de renseignements, voir J. P. WALLOT, *Le Bas-Canada sous l'administration de Craig (1807-1811)* (thèse de Ph.D. manuscrite, Université de Montréal, 1965).

⁴⁷ En particulier, voir note 35.

anglais et à l'immigration américaine. Les Canadiens se sont effectivement cantonnés dans l'agriculture et les professions: phénomène qui nous paraît inexplicable en soi si l'on ne recourt pas à la Conquête et sa conséquence, l'implantation du Canada anglais, non à une quelconque « philosophie » qui n'a jamais triomphé sous le régime français et qui semble secrétée par la diminution globale de la société canadienne. Au surplus, celle-ci cherche en réalité à palissader contre l'invasion démographique, politique, économique et culturelle des British North Americans, la Vallée du Saint-Laurent, que les Canadiens voudraient la patrie exclusive de ce qu'ils appellent eux-mêmes « la nation canadienne », à laquelle doivent se fondre tous les « étrangers ». Malgré la Conquête, à cause de la lenteur du peuplement britannique et des concessions de Londres, les Canadiens visent à une évolution normale pour une société coloniale normale. Ils poursuivent le rêve de maintenir sur les bords du Saint-Laurent ce que Etienne Parent appellera plus tard « la nationalité de leurs ancêtres »: c'est la grande aventure, la grande illusion séparatiste de 1760 à 1840⁴⁸. De 1806 à 1812, les leaders politiques canadiens précisent davantage leurs objectifs, notamment dans les journaux. Ils envisagent, avec plus ou moins de lucidité, la constitution d'une nation française et surtout agricole sur un territoire exclusivement sien, le Bas-Canada, sous la protection lointaine et bienveillante de l'Angleterre, sorte de rempart contre la menace américaine et le complot des Britanniques de la colonie pour américaniser les Canadiens⁴⁹.

Ces adversaires des Canadiens, ils se recrutent surtout parmi les hauts fonctionnaires et les marchands britanniques. Attachés aux lois, aux mœurs et aux habitudes anglaises, ils méprisent ce peuple de conquies imbus des idées françaises, épaissis par ce qui leur semble des coutumes féodales et paysannes. Mais eux qui se disent progressistes, ils bloquent pourtant les progrès constitutionnels exigés par ceux qu'ils traitent d'arriérés, les Canadiens. Ceux-ci ne sont pas trop ignorants pour déchiffrer, les premiers dans le British North America, le système parlementaire; ni n'étaient-ils trop féodaux, jadis, pour couvrir presque tout le continent de leur commerce et tenir tête — avec l'aide de la métropole française — à des rivaux vingt fois plus nombreux.

Devant pareils paradoxes et d'autres qu'on pourrait multiplier à loisir, nous devons donc nous poser la question suivante: ces deux groupes se butent-ils l'un contre l'autre, depuis les débuts, en tant que classes sociales, la première, subitement dégénérée et éduquée sous le régime seigneurial, la seconde, avec l'*Habeas Corpus* et miraculeusement moderne? S'agit-il d'une concurrence économique ou de simples contre-coups de mauvaises récoltes? Ou bien, plutôt, n'est-ce pas davantage une rivalité

⁴⁸ *Le Canadien*, 13 mai 1839.

⁴⁹ Il faut lire, à ce propos, la brochure de Denis-Benjamin VICER, *Considérations sur... la conservation des établissements du pays...* (Québec, 1809).

globale entre groupes ethniques poussant sur un même territoire, avec les mêmes ambitions ultimes et les mêmes besoins fondamentaux pour parvenir à la maturité, face aux mêmes structures et conjonctures coloniales et mondiales, mais non avec les mêmes armes non plus qu'à chances égales?

À notre sens, les journaux et les débats entre 1791 et 1811, plus clairement encore entre 1805 et 1811, témoignent surtout d'un fait: chacun des deux groupes ethniques — et c'est là le seul point qui fait à peu près l'unanimité dans chacun — aspire à son épanouissement sans croire à celui de l'autre et en opposition à lui. Aucun ne pourrait se satisfaire d'un gouvernement par l'autre, fût-il bon et efficace. N'est-il pas d'ailleurs normal et désirable, quand on le peut, d'exécuter soi-même une politique conçue par soi, de jouir du « self government » ? Pourquoi les conquérants ne le pourraient-ils pas? Pourquoi les conquis s'y refuseraient-ils d'eux-mêmes? Fondamentalement, les deux groupes s'en prennent moins à leurs « philosophies » respectives qu'à l'existence de leur vis-à-vis⁵⁰. Le nationalisme conquérant du Canada anglais ne peut s'accommoder de l'existence du Canada français, encore moins d'une égalité impossible avec lui ou d'une soumission à lui. Le nationalisme naturel ou spontané de la majorité canadienne-française, encouragé un certain temps par l'Angleterre pour des fins opportunistes, ne peut renoncer de lui-même à la vie et à l'épanouissement. L'enjeu fondamental, par conséquent, consiste donc à savoir qui gouvernera le Bas-Canada, qui le pétrira selon ses conceptions.

Mais une seule des deux sociétés a véritablement les moyens d'y parvenir. Et à partir de 1807, elle fait front commun contre la constitution de 1791 et pour l'assimilation des Canadiens. Pourquoi? Parce que Québec et Montréal s'avèrent les grands centres commerciaux où convergent voies de communication et capitaux anglais; parce que le Bas-Canada, déjà le cœur du commerce anglo-canadien, doit servir de tremplin à tout développement de l'Ontario et toute expansion vers l'Ouest; parce que le Canada, pays immense et à peine peuplé, est susceptible de connaître encore un essor gigantesque grâce à une colonisation que les Canadiens, privés de métropole, ne peuvent entreprendre; parce que enfin, dit-on clairement, il y a eu Conquête, que la nation défaite ne peut bousculer le conquérant, qu'il ne peut y avoir deux maîtres sur un même territoire. Unir, c'est éliminer la menace des Canadiens, les réduire à l'état de minorité d'abord artificielle, puis bientôt réelle; c'est assurer aux Britanniques la maîtrise

⁵⁰ *Le Canadien* ne parle que d'un peuple, le « peuple canadien », dans lequel doivent se fondre les « étrangers ». Presque en un seul bloc, en 1793 comme en 1800, 1801, 1804, de 1805 à 1810, dans des dépêches, des pétitions, des lettres personnelles, des articles de journaux, des brochures, des projets de loi, les Britanniques réclament instamment un retour à la Proclamation royale, l'assimilation des Canadiens, une politique britannique *et aussi* des mesures favorables au commerce, etc.

de la Vallée du Saint-Laurent et ainsi, plus tard, leur permettre d'accéder sans danger au « self government ».

* * *

Ainsi, la crise sous Craig continue et accentue ce qui nous semble d'abord une lutte de groupes ethniques, de sociétés nationales. Conflit qui englobe, sous-tend et modifie en même temps les autres contestations, dont plusieurs sont communes à toutes les colonies, qui toutes subissent l'influence des événements internationaux (militaires, politiques, économiques, idéologiques, religieux). Il aboutit en 1810 à l'expression d'une partie des éléments de la solution finale au problème de la « dualité » canadienne. Mais déjà, quelques très rares dissidents des deux côtés (v.g. dans *La Gazette de Montréal*, entre 1809 et 1811) parlent d'« union » des forces face à la montée de la menace américaine. La guerre de 1812 éveillera brutalement les Britanniques et les Canadiens français à ce péril immédiat. Elle modifiera passablement les données du problème de façon à suggérer aux premiers la solution de 1840, perfectionnée en 1867, et qui a prévalu jusqu'à nos jours: l'union des forces anglaises pour subordonner les Canadiens français, mais non plus, comme en 1810, pour les assimiler; leur provincialisation, pour que, tout en jouissant de concessions « culturelles » (lois, langue, religion, éducation), ils ne nuisent plus à la montée du Canada anglais, voire collaborent minoritairement à l'aménagement du pays selon les conceptions de la majorité; en même temps, l'utilisation de leur particularisme culturel comme rempart contre l'influence américaine. Idées déjà exposées en substance dès 1824⁵¹. Aux Canadiens français, la guerre inspirera un début de pensée fédéraliste qui affleure dans les années 1830. Surtout, elle reportera plus loin dans le temps l'objectif de la majorité, le séparatisme. Rapidement, donc, des deux côtés, certains auront senti que le danger américain est la soudure la plus solide entre les deux collectivités, une fois mises à leurs places respectives de manière à contenir une tension permanente dans des limites tolérables. La société industrielle fera le reste, avec son brassage des populations et la création de liens qui débordent et parfois contredisent la démarcation ethnique. Ce qui n'empêche que de temps à autre, on voit encore resurgir les deux pôles entre lesquels oscille notre pays sur le plan ethnique, les vieux rêves d'un Canada homogène ou d'un Canada français séparé: ce serait tellement plus simple.

⁵¹ Cf. A. G. DOUGHTY et N. STORY, comp., *Documents constitutionnels... (1819-1828)* (Ottawa, 1935), 242-252.